

Synthèse et recommandations

*Séminaire du 12 novembre 2014
Tunis*



LE TRANSPORT FERROVIAIRE
Colonne vertébrale de l'intégration
économique maghrébine
et euro-méditerranéenne

Mercredi 12 Novembre 2014
Maison de l'exportateur, Tunis



« La politique divise, la culture différencie, l'économie rapproche »

Radhi Meddeb, séminaire du 12 novembre 2014

Le transport ferroviaire, colonne vertébrale de l'intégration économique maghrébine et euro-méditerranéenne

Alors que de grands ensembles Nord - Sud se constituent, l'Europe et les pays du Maghreb doivent trouver des solutions dans la proximité, la complémentarité, la solidarité et donc faire alliance pour s'imposer dans la mondialisation. Dans ce contexte, l'intégration maghrébine est une condition essentielle pour une meilleure intégration euro-méditerranéenne. Le chemin de fer peut et doit avoir une place importante dans cette construction.

Dans ce contexte, le coût du non Maghreb estimé par la banque Mondiale à une perte de croissance de plus de 2%, est devenu un frein à la mise en place d'une zone de prospérité socio-économique partagée dans la région.

Tout milite en faveur d'une plus grande intégration régionale et euro-méditerranéenne :

- l'intégration par la dynamisation des services de transport et de logistique peut être un gisement pour la résorption du chômage, problème majeur dans les trois pays du Maghreb que sont le Maroc, l'Algérie et la Tunisie;
- le marché unifié du Maghreb constitue une très grande source d'attractivité pour les flux internationaux d'investissements directs étrangers (IDE) ;
- le commerce intermaghrébin, bien qu'en croissance lors de la dernière décennie, reste à un niveau médiocre par rapport au potentiel et comparativement à la situation qui prévaut dans d'autres région du monde.

Dans ce contexte, le développement du transport ferroviaire pourrait être « un constructeur d'intégration régionale », tant en termes de développement économique que de réponse au besoin urgent d'infrastructures dans la Région, comme l'a rappelé M. Sassi Hammami, Secrétaire Général du Ministère des transports tunisien.

Or aujourd'hui il ne représente qu'1% des échanges de marchandises contre 95% pour la voie maritime. Le même constat s'observe pour les flux de passagers. Dès lors, aussi bien au sein de chacun des pays du Maghreb qu'au niveau régional, le ferroviaire ne joue pas un rôle prépondérant pour le transport de marchandises ou de passagers.

Par ailleurs dans le contexte actuel de transition énergétique et de volonté de développement durable, la capacité du ferroviaire à transporter de grandes quantités de marchandises avec un impact environnemental relativement faible par rapport à d'autres modes de transport plus énergivores et émetteurs de CO₂ est un atout de taille, pourtant peu valorisé.

Vers un programme d'actions régional et multi acteurs

Du point de vue organisationnel et institutionnel, les conditions sont aujourd'hui remplies pour initier des projets communs transmagnhrébins. Suite à la réunion des Ministres des Transports de l'Union pour la Méditerranée tenue le 13 novembre 2013 a validé le Plan d'Actions Régional de Transports 2007-2013 et réaffirmé « la nécessité d'un système de transport sûr, sécurisé, durable et efficace reposant sur l'harmonisation des normes de transport comme condition de croissance économique et d'intégration dans la région Méditerranéenne en facilitant les échanges et les relations entre les personnes ».

La volonté politique doit cependant être redynamisée au niveau des Etats pour faire des potentiels d'un marché maghrébin plus intégré, une réalité. La prochaine Conférence Ministérielle sur le

Transport de l'Union pour la Méditerranée devrait avoir lieu au plus tard en 2016. Dans cette perspective, Forum Transport Euro-Méditerranéen est chargé de présenter un rapport sur l'état d'avancement de la coopération Euro-Méditerranéenne dans le secteur des transports, y compris le développement du RTM-T et la mise en œuvre du nouveau PART 2014-2020.

Compte tenu des travaux menés lors du séminaire du 12 novembre 2014 par l'ensemble de ses participants sur trois thématiques :

- Harmonisation du cadre normatif, institutionnel et de coopération
- Définition de projets communs
- Développement de l'interopérabilité entre les réseaux

Le Secrétariat Général de l'Union pour la Méditerranée propose la définition d'un programme d'actions horizontales ciblées pour la réalisation d'un couloir ferroviaire trans-maghrébin permettant d'assurer le caractère central du ferroviaire au sein de la chaîne logistique dans une dimension d'intermodalité et régionale.

Au sein de ce programme d'actions, qui pourra faire l'objet d'une labellisation et d'une recherche de financements par le Secrétariat général de l'UpM, des actions thématiques ont été actées dans le cadre du séminaire du 12 novembre :

- Concernant l'harmonisation du cadre normatif : la proposition d'un programme d'actions pour la réalisation de plusieurs projets pilotes visant à appliquer et décliner les Règles uniformes concernant le contrat de transport international ferroviaire des marchandises (CIM) au niveau euro-méditerranéen et transmaghrébin
- Concernant le développement de l'interopérabilité : la réalisation d'une étude de marché permettant de valoriser les avantages financiers et socio-économiques ainsi que la rentabilité associée à une plus grande circulation des trains de marchandises mais aussi de voyageurs entre les pays du Maghreb

L'ensemble de ces actions pourra être intégré au rapport qui sera réalisé par le Forum transport Euro-méditerranéen à destination des membres de l'Union pour la Méditerranée en 2016.

Ipemed propose d'accompagner les actions mentionnées plus précisément en annexe et leurs coordinateurs en jouant un rôle de facilitateur et de lieu d'échanges.

Il propose ainsi l'organisation d'un séminaire fin 2015 afin de présenter l'avancement des travaux définis ci-dessus, en préparation de la réunion des Ministres des Transports de l'UpM prévue en 2016.

ANNEXES FICHES ACTIONS

Développement de projets communs – Définition d'un plan d'actions horizontal

Objectif

L'objectif de cet axe de travail est le développement du caractère central du ferroviaire au sein de la chaîne logistique dans une dimension d'intermodalité et régionale.

Coordinateur

Le Secrétariat Général de l'Union pour la Méditerranée avec l'appui du Cetmo, de l'Union du Maghreb Arabe et des bailleurs de fonds régionaux

Bénéficiaires et participants

Opérateurs ferroviaires

Action

Proposition d'un programme d'actions horizontales ciblées à la réalisation d'un couloir ferroviaire trans-maghrébin, à son intégration et à la coordination de sa gestion. Une série de mesures de coordination à l'échelle régionale seront mises en place, financées et accompagnées à leur opérationnalisation dans les différents domaines (formation, études de marché, multimodalité, sécurité, etc.). Parmi les actions concrètes susceptibles d'être développées dans ce plan d'action, deux études à objectif opérationnel, c'est-à-dire une « étude de marché » de connexions pilotes entre les pays du Maghreb autour des ports et plateformes multimodales, d'une part, et une étude pour la réalisation du TGV trans-maghrébin, seront promues.

Délai

Proposition d'un plan d'actions d'ici la fin mars 2015

Contact

M. Salvatore d'Alfonso, Senior Project Manager, Division Transport et Développement Urbain, Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée
salvatore.dalfonso@ufmsecretariat.org

Harmonisation du cadre normatif, institutionnel et de coopération

Objectif

L'objectif de cet axe de travail est la généralisation d'un régime uniforme de transport de marchandises par le ferroviaire sur la base de la « Convention relative aux transports internationaux ferroviaires » (COTIF) afin de faciliter les échanges de marchandises entre les pays du Maghreb et euro-méditerranéens

Coordinateur

Le Comité International des Transports Ferroviaires (CIT) dans le cadre d'un travail conjoint avec l'OTIF et Euromed RRU transport project

Bénéficiaires et participants

Chargeurs, opérateurs ferroviaires et entreprises maritimes

Action

Proposition d'un programme d'actions pour la réalisation de plusieurs projets pilotes visant à appliquer et décliner les Règles uniformes concernant le contrat de transport international ferroviaire des marchandises (CIM) et utiliser la lettre de voiture CIM dans des trafics entre :

- la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, d'une part et la France et éventuellement d'autres pays européens, d'autre part,
- entre la Tunisie et l'Algérie

Délai

Proposition d'un plan d'actions d'ici la fin décembre 2014

Contact

M. Henri Trolliet, conseiller, CIT
hmc.trolliet@netplus.ch

Développement de l'interopérabilité entre les réseaux

Objectif

L'objectif de cet axe de travail est la facilitation des conditions de circulation des trains entre les Etats du Maghreb

Coordinateur

Euromed RRU transport Project avec le soutien de l'UIC et du CTFM

Bénéficiaires et participants

Opérateurs ferroviaires

Action

Réalisation d'une étude de marché permettant de valoriser les avantages financiers et socio-économiques ainsi que la rentabilité associée à une plus grande circulation des trains de marchandises mais aussi de voyageurs entre les pays du Maghreb

Délai

Proposition de termes de référence et d'un programme de financement pour le premier semestre 2015

Contact

M. Gérard Halaunbrenner, Expert, Euromed RRU transport project
gerard.halaunbrenner@orange.fr